



Résolument innovant dès son origine en 1991, le réseau de formateurs Risques Majeurs Éducation (Rmé) s'est doté de l'**Institut Français des Formateurs Risques Majeurs et protection de l'Environnement** comme espace de réflexion et force de propositions, afin de développer les actions d'information, de formation et d'éducation à la prévention des risques majeurs. L'IFFO-RME (association de loi 1901) est en convention cadre avec le Ministère en charge du développement durable (MEDDTL), il est signataire d'une convention avec la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion de Crise (Ministère de l'Intérieur), il a l'agrément du Ministère de l'Éducation Nationale.

Un réseau innovant en faveur du développement durable : l'Institut Français des Formateurs Risques Majeurs et Protection de l'Environnement (IFFO-RME)

Vers l'éco résilience des populations et des territoires

Le réseau de formateurs Risques Majeurs éducation (Rmé) a été mis en place dès 1991 par le Ministère français en charge de l'Environnement, dans le cadre d'une convention avec l'Éducation Nationale. En 1997, ce réseau s'est constitué en association pour réfléchir, proposer, animer et développer des actions d'information et de formation aux risques majeurs.

Résolument tourné vers le champ de l'éducation au développement durable à travers la thématique des risques majeurs, l'IFFO-RME s'investit de diverses manières dans la prise de conscience et l'information des populations, la formation et le soutien d'acteurs en territoire et l'éducation pour tous. Cette démarche fait écho à la mobilisation importante de l'État sur cette question et est traduite notamment au niveau de l'Éducation nationale :

« La finalité de l'éducation au développement durable est de donner au futur citoyen les moyens de faire des choix en menant des raisonnements intégrant les questions complexes du développement durable qui lui permettront de prendre des décisions, d'agir de manière lucide et responsable, tant dans sa vie personnelle que dans la sphère publique ».

Circulaire de l'EN n°2011-186 du 24/10/2011

Les risques naturels et technologiques font l'objet d'efforts singuliers en termes de prévention, de formation et d'éducation. À travers ses missions, l'IFFO-RME s'attache à consolider son réseau de personnes ressources, spécialistes de la pédagogie et experts des risques majeurs et à concevoir des outils adaptés. Cette démarche participe à la prise de conscience des populations face aux risques majeurs afin de favoriser leur résilience et donc diminuer l'impact des catastrophes sur ces dernières et les territoires.

Le réseau RMé :

L'IFFO-RME anime un réseau de plus de cinq cents formateurs en France. Formés sur les thèmes des risques majeurs et de la protection de l'environnement, ces acteurs, membres de l'éducation nationale et spécialistes de la prévention et de la gestion des risques, se répartissent en équipes dans les trente académies.

L'IFFO-RME, en appui sur le réseau national Rmé, apporte son expertise et son conseil pour faciliter une meilleure prise en compte du risque majeur et de la protection de l'environnement dans la culture du citoyen. Il contribue à assurer la cohérence entre les démarches culturelles et opérationnelles.

IFFO-RME
9, rue Jacques Louvel
Tessier
75010 PARIS

Tel: 01 45 72 06 25
Fax: 01 45 72 06 24

contact@iffo-rme.fr
www.iffo-rme.fr

L'action développée par l'IFFO-RME figure parmi les neuf défis stratégiques de la Stratégie Nationale de Développement Durable de manière transversale, et plus particulièrement à travers les défis n°7 « Santé publique, prévention et gestion des risques » et n°9 « international en matière de développement durable et de pauvreté dans le monde ».

Le gafforisk propose de découvrir chaque risque majeur (naturel et technologique) à travers un jeu de questions-réponses à destination des jeunes.

<http://iffo-rme.fr/content/gafforisk>

L'IFFO-RME et son réseau ont en charge les missions suivantes :

- Former des personnes ressources.
- Créer et diffuser des outils pédagogiques et de sensibilisation (éventail ludo-pédagogique gafforisk, livrets, expositions...etc.).
- Suivre des actions éducatives et culturelles menées au niveau national, académique et local.
- Aider les établissements scolaires dans la mise en place de leur **Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)** face à un risque majeur.
- Accompagner les élus dans la mise en place de l'information préventive des populations (Art L125-2 du Code de l'Environnement).
- Contribuer activement aux plateformes nationales et internationales de réflexion sur les questions d'EDD et d'ERM (ISDR, UNESCO, Conseil de l'Europe, Planet'ERE...etc.).
- Développer des solidarités internationales autour des thèmes des risques majeurs.

Les formations initiales de formateurs Rmé ont pour objectif plus particulièrement d'étoffer les compétences sur les territoires en participant à l'information préventive des populations pour le développement de la culture du risque et pour la généralisation de l'éducation de l'environnement en vue d'un développement durable.

Sur demande des rectorats, préfetures, services déconcentrés, associations d'éducation à l'environnement et collectivités locales, les personnes ainsi formées pourront être amenées à démultiplier la formation dans le cadre de l'éducation à la prévention des risques majeurs, des PPMS, des **Plans Communaux de Sauvegarde (PCS)**, de l'information préventive du citoyen au titre du code de l'environnement.

Les formations continues annuelles et thématiques sont ouvertes à l'ensemble des membres du réseau, elles favorisent la rencontre avec des acteurs du risque.

Des exemples de bonnes pratiques :

Etablissements scolaires et risques majeurs

La mise en œuvre des Plans Particuliers de Mise en Sûreté dans les établissements scolaires

Un accident majeur peut provoquer une situation d'exception laissant un certain temps les établissements recevant du public et leurs usagers seuls et isolés face à la catastrophe. Pour que les établissements scolaires soient préparés à la gestion d'une crise majeure, une circulaire n°2002-119 du Ministère de l'éducation nationale en date du 29 mai 2002 (BO hors série n°3 du 30 mai 2002)¹ prévoit qu'un établissement soumis à un ou plusieurs risques majeurs doit mettre en place un PPMS.

Ce plan correspond à une méthodologie d'organisation en réponse à un évènement majeur. L'objectif est de se préparer à assurer la sécurité des

¹ Circulaire n°2002-119 du Ministère de l'Education Nationale du 29 mai 2002 (BO hors série n°3 du 30 mai 2002)

élèves et des personnels en situation de crise, en attendant l'arrivée des secours extérieurs et à appliquer les consignes des autorités.

L'élaboration de ce plan, par le responsable de l'établissement et son équipe, peut nécessiter l'accompagnement de formateurs Rmé.

La dynamique créée par la mise en place du PPMS est conforme aux démarches "E3D¹" et d'agendas 21 scolaires. Elle favorise aussi l'éducation à la responsabilité et aux risques par son caractère transversal, systémique et civique.

Le Bouclier orange, une valorisation des bonnes pratiques face aux risques

Cette distinction est attribuée aux établissements d'enseignement ayant développé conjointement leur PPMS et une réelle éducation à la prévention des risques. Les établissements impliqués, en partenariat avec la commune, s'inscrivent dans une démarche d'éco-résilience.

Le Bouclier orange permet d'articuler autour d'une problématique liée aux événements majeurs (naturels et technologiques) une réflexion qui fédère l'éducation du citoyen, l'éducation au développement durable, à la santé et à la sécurité. Les enseignements disciplinaires se retrouvent dans cette mobilisation qui intègre le projet d'établissement.

Obtenir le Bouclier Orange sur une année scolaire doit aussi encourager la progression dans la démarche et mobiliser l'attention de la communauté éducative (y compris les parents d'élèves) et des partenaires. Les formateurs académiques du réseau Rmé accompagnent les établissements qui prétendent au Bouclier Orange.

Soutenue par le MEDDTL, cette initiative est conduite conjointement par l'IFFO-RME et par le Haut comité français pour la défense civile (HCFDC).

La démarche de diagnostics des sols dans les lieux accueillant des enfants et des adolescents

La France a hérité d'un long passé industriel durant lequel les préoccupations et les contraintes environnementales n'étaient pas celles d'aujourd'hui. Avec l'accroissement des populations et l'étalement urbain, des établissements accueillant des enfants et des adolescents ont pu être construits au droit d'anciens sites industriels.

Dans une démarche de transparence et de prévention, l'Etat a engagé une démarche proactive et systématique pour vérifier la qualité des sols dans les établissements accueillant des enfants et des adolescents construits sur d'anciens sites industriels.

Ces diagnostics constituent un audit environnemental et contribuent à la construction d'une mémoire environnementale qui jusque là fait défaut.

Dans le cadre de cette campagne, le réseau Rmé est chargé d'accompagner la mise en œuvre des diagnostics et d'organiser l'information au sein des établissements. L'IFFO-RME organise la transmission d'information entre les acteurs locaux et nationaux, mais

¹ Etablissement en Démarche de Développement Durable

Au-delà des Risques Majeurs, l'IFFO-RME impliqué dans des projets environnementaux, conçoit et diffuse des supports pédagogiques sur d'autres thématiques : pollution de l'air, pollution des sols...etc.

Sites et sols pollués



Présentation de l'exposition dédiée aux élèves de l'école primaire de Palaiseau (91) à l'occasion de la fête de la Science en 2011.

- *Supports et ressources pédagogiques réalisés afin d'accompagner les établissements :*
 - > *un guide des entrées disciplinaires possibles dans les programmes, de primaire et de collège.*
 - > *un guide d'information à l'attention des chefs d'établissement et directeurs d'école.*
 - > *un film d'une durée de 7 minutes.*
 - > *une plaquette d'information.*
 - > *une liste de questions-réponses.*
 - > *une exposition en 6 panneaux à destination du premier degré accompagnée d'une aide pédagogique.*

également conçoit et diffuse des supports pédagogiques sur le thème des sols pollués.

Actions en Afrique Francophone

Les formations nationales, initiales et continues, sont ouvertes aux membres de communautés francophones d'Afrique. Par ailleurs, des sessions de formations co-construites sont régulièrement proposées. Ces actions sont menées dans le but d'enrichir la réflexion au nord et au sud, de favoriser les transferts de compétences et de savoirs afin de réduire la vulnérabilité des populations exposées.

Coopération avec le Bénin

A partir de 2006, une formation annuelle de référents risques majeurs est organisée avec le Centre d'Education à Distance (CED) du Bénin. Dès 2010, au-delà des apports théoriques, le programme a intégré un travail sur le PPMS d'un groupe scolaire en tenant compte des spécificités locales.

Coopération avec l'Association Urgence Développement (AUD) au Sénégal

En 2011, l'IFFO-RME et l'AUD ont mis en place la première formation de référents risques majeurs en appui sur le CED Sénégal, sur le Centre de Suivi Ecologique (CSE) et sur les collectivités des grandes agglomérations (Rufisque, Dakar, Le Grand Yoff). Le CED Bénin a également contribué à la réalisation de cette formation.

Le PPMS au Maroc

A la demande du ministère marocain de l'Education nationale, l'IFFO-RME a participé en tant qu'expert à la rédaction d'une maquette nationale du PPMS et a conduit un audit dans des écoles et des cités universitaires.

Formation de 7 établissements scolaires franco-turcs en 2002 et 2011 en Turquie

Formation à la mise en œuvre du PPMS adapté au risque sismique.

SYNTHESE

L'éducation à la prévention des risques majeurs fait partie intégrante de l'Education au Développement Durable. L'IFFO-RME, avec une expérience de plus de 15 ans et un réseau de personnes formées, est un acteur reconnu dans le domaine de l'éducation à la prévention des risques et de l'information préventive des populations. Il contribue ainsi concrètement à une résilience accrue des territoires. Les outils novateurs développés, issus d'une réflexion collégiale, valorisent les partenariats et traduisent la place de la prévention des risques majeurs au sein des préoccupations du Développement Durable.
